

# Action municipale Point d'étape 2020-2024\*

HORS-SÉRIE DU MAGAZINE D'INFORMATIONS « CARRIÈRES&VOUS » DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY – SEPTEMBRE 2024



## 3 questions à Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy

### Quel bilan dressez-vous de ces quatre années écoulées depuis votre élection ?

Notre arrivée aux responsabilités s'est faite dans des conditions particulières. La crise sanitaire a chamboulé notre agenda politique mais les efforts consentis à cette période nous ont permis de réaliser un état des lieux global, notamment des finances communales et des équipements publics. La route était donc tracée pour redonner aux Carriéroises et Carriérois le cadre de vie qu'ils méritent. Depuis, ni la crise énergétique ni la baisse des recettes fiscales ne sont venues freiner notre ambition. L'assainissement des finances municipales nous a permis de tenir notre première promesse : la baisse puis le maintien des taux d'imposition (part communale des taxes foncières) et des tarifs municipaux. Toutes les actions entreprises, les politiques menées, l'ont été au service des Carriérois et selon un principe qui nous guide depuis le début et sur lequel ils nous ont accordé leur confiance en 2020 : chaque euro dépensé doit être un euro utile. Ainsi, le bilan que nous dressons est la réaffirmation permanente de notre détermination à agir dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

### Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?

À cette question, me vient naturellement la reconstruction et l'extension de l'école publique élémentaire Jean-Giono. Mais après cette réalisation en un temps record, les habitudes

éducatives y ont pris toute leur place et ce chapitre peut dorénavant être clos. L'été s'achève et nous pouvons également être fiers du succès renouvelé du Village Vacances. La réussite de cette édition 2024 nous conforte dans notre politique d'animations sociales. Ces deux exemples démontrent notre force d'engagement, mais c'est bien l'investissement pour l'avenir de notre Ville et ses habitants qui caractérise l'action de l'équipe municipale et représente le plus bel accomplissement. Notre fierté, nous la ressentons tous les jours, aux côtés des Carriérois, lorsque nous voyons notre projet se concrétiser, notre Ville se transformer et se doter des infrastructures qu'elle attendait depuis des décennies.



### Quels sont les futurs projets phares pour Carrières-sous-Poissy ?

Carrières-sous-Poissy compte 18 431 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ainsi, aux côtés des agents municipaux, nous avons élaboré un plan pluriannuel d'investissement. Celui-ci ne manque pas de projets d'envergure et d'avenir : la construction d'une nouvelle école qui se prépare, les travaux d'aménagement du centre municipal de santé qui débutent et les études engagées pour la construction d'un lycée qui confirment sa réalisation prochaine.

Enfin, comme nous nous y étions engagés en 2020, nous agissons pour faire de Carrières-sous-Poissy une véritable cité verte. Le budget municipal est ainsi ancré dans la transition écologique et énergétique et fléché sur les Objectifs du développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

\* Pour rappel, le « Point d'étape 2020-2022 » est téléchargeable sur [www.carrieres-sous-poissy.fr](http://www.carrieres-sous-poissy.fr)

# Sommaire

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE – 3

UNE VILLE À LA DÉMOCRATIE RENOUVELÉE – 4

UNE VILLE TERRE DE JEUX – 6

UNE VILLE DURABLE – 8

LE PARC NELSON-MANDELA,  
UN NOUVEAU POUMON VERT – 10

UNE VILLE SOLIDAIRE, PLUS HUMAINE ET INCLUSIVE – 11

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ, UNE RÉPONSE  
À LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE – 13

UNE VILLE EN ÉVEIL – 15

UN LYCÉE À CARRIÈRES – 19

UNE VILLE RESPONSABLE ET APAISÉE – 20

UNE PASSERELLE, UN PONT VERS L'AVENIR – 23

ÉCONOMIE LOCALE, UNE VILLE ATTRACTIVE  
ET DYNAMIQUE – 24

UNE VILLE AMIE DES ANIMAUX – 25

UNE VILLE PLUS RESPONSABLE DE L'ARGENT PUBLIC – 26

TRIBUNES LIBRES – 27



# Votre équipe municipale

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
1, place Saint-Blaise  
78955 Carrières-sous-Poissy  
cabinet@carrieres-sous-poissy.fr – 01 39 22 36 00



**Eddie AïT**  
Maire  
Vice-président  
de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine & Oise



**Laila Ouakka**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la vie des quartiers,  
à la démocratie locale  
et à la concertation  
citoyenne



**Philippe Corbier**  
Adjoint au Maire délégué à  
l'administration générale, à la  
communication, à la représentation  
de la ville, aux ressources humaines,  
à la ville numérique, à la commande  
publique, à la gestion des bâtiments  
publics et à la coordination du projet  
municipal



**Annie Lonjon Roziere**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la ville inclusive  
(accessibilité, handicap,  
égalité Femme-Homme,  
lutte contre  
les discriminations)



**Philippe Barron**  
Adjoint au Maire délégué  
aux finances et à  
la vie économique,  
Conseiller communautaire



**Françoise Mery**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la sécurité publique,  
à la sécurité routière,  
à la prévention de la  
délinquance et à la commission  
communale de sécurité,  
Conseillère communautaire



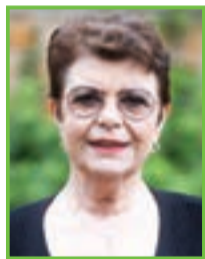
**Farid Medjadji**  
Adjoint au Maire délégué  
à la jeunesse et au sport



**Catherine Njok-Batha**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la culture, au patrimoine  
et au jumelage



**Mohammed Amri**  
Adjoint au Maire délégué  
aux commerces, à l'artisanat,  
aux professions libérales et  
indépendantes



**Anne Jeaucour**  
Adjointe au Maire déléguée  
à la vie associative et  
au bénévolat



**Kevin Schwendemann**  
Conseiller municipal délégué à la  
transition écologique  
et énergétique et  
aux affaires européennes



**Marlène Basset**  
Conseillère municipale déléguée  
à la famille, à la protection  
de l'enfance et  
à la petite enfance



**Edouard Barbade**  
Conseiller municipal délégué  
aux affaires scolaires



**Sarah Meguellati**  
Conseillère municipale déléguée  
au périscolaire et  
à la réussite éducative



**Emeric Aniambossou**  
Conseiller municipal délégué  
aux aînés et aux animations  
intergénérationnelles



**Sylvie Poret**  
Conseillère municipale déléguée  
à la santé et aux solidarités



**Jérémy Voignier**  
Conseiller municipal délégué  
au logement et au centre  
communal d'action sociale



**Romane Durand  
de Gevigny**  
Conseillère municipale déléguée  
à la restauration collective  
et à l'alimentation responsable



**Jacques Rosier**  
Conseiller municipal délégué  
aux anciens combattants,  
à la mémoire de la Nation  
et à la culture de paix



**Soukaïna el Khamlichi**  
Conseillère municipale déléguée  
à la laïcité, aux cultes  
et au vivre ensemble



**Jean-Pierre Guilleman**  
Conseiller municipal délégué  
à la maîtrise urbaine,  
aux travaux et au suivi  
des grands projets



**Sandra Lebey**  
Conseillère municipale déléguée  
aux aînés et aux animations  
intergénérationnelles



**Laurent Lanyi**  
Conseiller municipal délégué  
au dialogue social



**Martine Grenier**  
Conseillère municipale déléguée  
au bien-être animal



**Jean-Rémy Liberkowski**  
Conseiller municipal délégué  
à la propreté urbaine,  
à la gestion des déchets  
et la démarche zéro déchet



**Sophie Rantz**  
Conseillère municipale déléguée  
à l'animation sociale  
des quartiers



**Jean-Jacques Bertaux**  
Conseiller municipal délégué  
au Plan Communal de Sauvegarde,  
au mobilier urbain, à l'éclairage  
public, à l'occupation du domaine  
public (hors activité commerciale)

# Une Ville à la démocratie renouvelée



Mettre en œuvre un projet politique nécessite volontarisme, méthodologie et organisation. Depuis le début de son mandat, la nouvelle municipalité est entièrement mobilisée pour mettre en œuvre son programme avec et pour les Carriérois.

## Les Carriérois, acteurs de leur avenir

### C'est fait ✓

- La création de 12 instances de démocratie participative
- La consultation des Carriérois sur l'avenir de la Plaine, le réseau de bus, la dynamique commerciale et la restauration municipale
- L'organisation de « Cafés des parents », lieux d'échanges entre parents, élus et services municipaux
- La création d'un budget participatif annuel (dotation de 30 000 € par Conseil de quartier)
- Le renforcement des droits des élus d'opposition
- L'adhésion à la Maison de l'Europe des Yvelines, à l'Anacej (Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes) et à la Fédération des Villages et Villes Sages
- L'obtention du label « Ville Internet » avec 4@ sur 5 décerné par l'association Ville Internet
- L'obtention du label « Ville Citoyenne » décerné par l'association Empreintes citoyennes

### Paroles d'élues



« La participation et la contribution des citoyens à la politique municipale sont indispensables à la réussite de nos projets »

Laila Ouakka, adjointe au maire déléguée à la vie des quartiers, à la démocratie locale et à la concertation citoyenne



« Carrières-sous-Poissy est une ville qui s'attache à cultiver en toutes circonstances les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité »

Soukaïna el Khamlichi, conseillère municipale déléguée à la laïcité, aux cultes et au vivre ensemble

### On continue ➡

- Les réunions d'information et d'échanges avec les bailleurs sociaux et les habitants, et avec les copropriétés
- Le suivi des opérations d'aménagement de la résidence « Les Fleurs »
- Les permanences du Maire et des élus dans les quartiers et sur le marché
- L'amélioration de la politique numérique et de la qualité des services en ligne proposées aux Carriérois
- Les permanences des élus relatives au logement, à la Petite enfance et à l'urbanisme
- Les rencontres annuelles avec les ressortissants européens résidant à Carrières-sous-Poissy
- L'attention portée aux différentes communautés religieuses pour exercer leur culte dans le respect des lois de la République, en particulier répondre à leur besoin de locaux

### Les actions à venir ↻

- Un nouveau site internet pour plus d'efficacité et de services en ligne
- La mise en place d'assemblées citoyennes thématiques pour approfondir les échanges avec les Carriérois



Les Conseils de quartier réunis sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Le « Café des parents », un moment d'échange et d'écoute.

## Zoom sur...

### Le Conseil des Sages



Instance participative composée d'âinés de 60 ans et plus, le Conseil des Sages formule avis et propositions sur les nombreux sujets soumis par la municipalité ou émanant de ses membres.

### Le Conseil de l'éducation et l'Atelier alimentation



Le Conseil local de l'éducation est une instance consultative sur les sujets relatifs aux affaires scolaires et périscolaires permettant d'aider les élus dans la mise en œuvre de leurs engagements : sur la végétalisation de la restauration municipale, la gratuité des fournitures scolaires, la lutte contre le harcèlement... Pour devenir membre du Conseil local de l'éducation et participer à l'Atelier alimentation, il faut avoir plus de 18 ans et habiter Carrières-sous-Poissy.

### Le Conseil local de la jeunesse



Officiellement installé le 21 mai 2022, le Conseil local de la jeunesse (CLJ) est une instance de consultation et de participation des jeunes à la vie publique de leur commune. Offrant à une trentaine de jeunes Carriérois de 8 à 17 ans un espace spécifique d'expression

et d'actions favorisant un apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique, le CLJ travaille sur plusieurs thématiques tout au long de l'année comme le devoir de mémoire avec la participation aux cérémonies patriotiques, la sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité, au handicap, à l'inclusion et aux questions européennes et internationales avec des voyages d'études à Bruxelles et à Genève.



## Promouvoir la vie associative et le bénévolat

### C'est fait

- L'ouverture de la Maison des Associations et du Bénévolat « Bernard-Danel »
- La création d'appels à projet annuels en soutien aux actions associatives en faveur du développement durable, de la pratique sportive (« Terre de Jeux 2024 ») et de l'inclusion
- La mise en place d'une « Charte des engagements réciproques » avec les associations



### Paroles d'élue



« Nous faisons du soutien à la vie associative et au bénévolat un des piliers de l'action municipale. Les bénévoles donnent corps aux valeurs de solidarité, de fraternité et de dévouement »

Anne Jeaucour, adjointe au maire déléguée à la vie associative et au bénévolat

### On continue

- Le maintien des subventions aux associations
- Le plan annuel de formation au profit des bénévoles associatifs
- Le soutien logistique et la mise à disposition d'équipements municipaux aux associations
- L'organisation annuelle du Forum des associations
- L'animation du Conseil local de la vie associative et du bénévolat

### Les actions à venir

- La création de nouveaux locaux associatifs dans le cadre de la ZAC Saint-Louis (80 m<sup>2</sup>) et avec le bailleur Logirep (50 m<sup>2</sup>)
- La rénovation des locaux associatifs situés Grande Rue, à proximité de l'école Le Centre

### Les chiffres-clés

- 12 instances de démocratie participative créées
- 90 000 € de dotation annuelle pour les Conseils de quartiers
- Plus de 100 réunions des instances de démocratie participative
- 1 812 538 € de subventions aux associations depuis 2020
- 2 newsletters hebdomadaires sur l'actualité municipale
- 11 réunions publiques d'information et d'échange avec les bailleurs et les habitants
- 94 associations

Bailleurs, habitants et municipalité échangent à l'occasion de réunions publiques.



Le Forum des associations : le rendez-vous annuel des bénévoles et des Carriérois.



Rencontre avec les ressortissants européens résidant à Carrières-sous-Poissy.



L'accueil des nouveaux habitants

# Une Ville Terre de Jeux



Forte de son label « Terre de Jeux 2024 » destiné à mettre plus de sport dans le quotidien des Carriérois, la Ville porte une politique sportive dynamique, convaincue de ses vertus éducatives et inclusives, en soutenant quotidiennement les associations et en rénovant les équipements dédiés.

## S'épanouir par le sport

### C'est fait ✓

- L'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » décerné par le Comité Paris 2024
- La mise en place d'un appel à projet annuel « Terre de Jeux 2024 » en faveur des associations
- L'organisation des Assises du Sport
- L'action « Sport pour tous » à destination des agents municipaux
- La rénovation d'un terrain de tennis et du mur d'entraînement au Complexe sportif Bretagne
- Le remplacement du revêtement de la salle omnisports au Complexe sportif Bretagne
- Le passage en éclairage LED du terrain de tennis couvert et de la salle omnisports du Complexe sportif Alsace
- Le remplacement du revêtement de la salle omnisports du Complexe sportif Alsace
- La rénovation des terrains de tennis extérieurs du Complexe sportif Alsace
- La rénovation du gymnase Provence (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> phases) avec la création d'un dojo de 200 m<sup>2</sup>, l'aménagement d'un dojo solidaire avec la Fédération Française de Judo, la rénovation de la salle omnisports et du hall d'accueil
- La reprise de la peinture extérieure des murs et des menuiseries, la mise en place d'un accès PMR pour le Club house et les vestiaires, et le réaménagement extérieur partiel du Stade Raymond-Mazières

### On continue ➔

- Le soutien à une pratique sportive tournée vers le développement durable et l'inclusion
- L'entretien du terrain de football en herbe au Complexe sportif Bretagne
- Le développement de la pratique sportive pour tous (sport scolaire, sport péri et extra-scolaire, sport découverte, sport santé, sport urbain) et les actions de l'École municipale des sports pendant les temps scolaires et extra-scolaires
- La prise en charge par la Ville des séquences de natation en faveur des élèves des écoles élémentaires
- Le soutien, l'accompagnement et la valorisation du mouvement sportif carriérois et des initiatives portées par la jeunesse (tournoi de futsal, Carrières Nation Cup...)

### Paroles d'élu 🗣️



« Afin de co-construire une politique sportive adaptée aux besoins des Carriérois, inclusive et protectrice de l'environnement, nous avons lancé les Assises du Sport avec l'ensemble des associations concernées et leurs bénévoles »

Farid Medjadji, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au sport

### Zoom sur... 🔍

#### Inclusion et sport de haut niveau

Dans le cadre des Assises du Sport, la Ville de Carrières-sous-Poissy a reçu Sofyane Mehiaoui, athlète paralympique pratiquant le basket fauteuil à haut niveau depuis plus de 20 ans. Vice-champion du monde en 2010 avec l'Équipe de France de basket fauteuil, ancien capitaine et qualifié pour les Jeux Paralympiques de Paris, il a démontré que l'accompagnement et le développement d'une pratique sportive de haut niveau sont possibles au niveau local.



Le 15 mai 2024, l'athlète paralympique Sofyane Mehiaoui était accueilli à l'Hôtel de Ville.



La Fondation PSG de passage en ville.



Inauguration des terrains de tennis rénovés en compagnie de jeunes Carriérois.



Activités sportives au sein du nouveau dojo.



Match d'ouverture lors de la Carrières Nation Cup au Complexe sportif Bretagne.

## Les chiffres-clés

- Près de 950 000 € de subventions aux associations sportives depuis 2020
- 25 associations sportives
- 841 159 € d'investissement dédiés à l'entretien et à la modernisation des équipements sportifs entre 2020 et 2023
- 2 parcours fitness
- 5 city-stades
- 4 plateformes de jeux en plein air
- 9 aires de jeux pour les enfants (de 0 à 13 ans)
- 4 gymnases et complexes sportifs



Le JOP Tour 78.

## Les actions à venir

- Les travaux de rénovation du court de tennis restant, de la piste d'athlétisme et la réfection de la toiture-terrasse du Complexe sportif Bretagne
- Le passage en LED de l'éclairage extérieur du Stade Raymond-Mazières
- La réfection de la fosse de la salle de gymnastique du Complexe sportif Alsace
- La 3<sup>e</sup> phase des travaux de rénovation du gymnase Provence (isolation du bâtiment, rénovation des douches et remplacement des menuiseries)
- La rénovation des douches, des vestiaires et le remplacement des huisseries et des portes du gymnase Champfleury



Les Olympiades.

## Zoom sur...

### Les Villages olympiques à Carrières-sous-Poissy

Forte de sa labellisation « Terre de Jeux 2024 », la Ville a organisé plusieurs temps forts : un Village olympique avec la Fédération Française Handisport dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique, l'accueil du Village olympique itinérant de la Communauté urbaine, des Olympiades pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires, des rencontres sportives avec l'École municipale des sports et l'accueil du JOP Tour 78 proposé par le Comité départemental olympique et sportif français et l'État.



Le Village itinérant organisé par la Communauté urbaine.



Initiation au basket fauteuil avec les Accueils de Loisirs à l'occasion du Village olympique.



Les Olympiades.

# Une Ville durable

Développement d'un urbanisme responsable, sensibilisation des habitants à la préservation de la biodiversité, au tri des déchets, à la rénovation énergétique... Voilà plusieurs années maintenant que Carrières-sous-Poissy est entrée de plain-pied dans la transition écologique en prenant des engagements forts pour l'émergence d'une Ville durable.



## Agir pour une ville plus propre

### C'est fait ✓

- L'élaboration d'un plan propreté et l'obtention du label « EcoPropre » décerné par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)
- La fixation d'un tarif d'enlèvement et de nettoyage de 500 € facturé aux auteurs de dépôts sauvages et l'installation de bornes d'apport volontaire pour les cartons
- L'acquisition de nouveaux moyens d'amélioration de la propreté urbaine (camion benne, balayeuse, aspirateur électrique à déchets)
- La création d'un service de nettoyage des tags et graffitis
- Le recrutement d'un gardien pour l'entretien des cimetières



Un contrevenant verbalisé par la Police municipale.

### Paroles d'élu



« Chaque citoyen doit prendre conscience que la propreté est l'affaire de tous et qu'il peut agir à son niveau pour améliorer le cadre de vie, l'impact sur la nature et dans le respect des agents publics »

Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et la démarche zéro déchet

### On continue ➔

- Les interventions quotidiennes de propreté dans les quartiers
- Les opérations « retour à l'expéditeur »
- L'identification et la convocation systématique des auteurs de dépôts sauvages
- Les actions de sensibilisation aux enjeux de propreté urbaine et de réduction des déchets avec les opérations « Berges Saines », « Village du Développement durable » et « Cleaning Day »
- Le renforcement des campagnes de lutte contre les déjections canines et la distribution d'étuis de sacs à déjections canines
- Les actions éducatives sur la lutte contre les déchets
- La déclinaison des politiques municipales en soutien aux objectifs de développement durable de l'ONU



### Les chiffres-clés

- 889 tonnes de dépôts sauvages retirées de l'espace public depuis 2020 par les agents municipaux
- 32 opérations « retour à l'expéditeur »
- 238 auteurs identifiés de dépôts sauvages convoqués à la Police municipale depuis 2020
- 10 agents publics affectés à la Régie municipale Logistique et Propreté de l'espace public

### Les actions à venir

- Le renforcement de la coordination entre les différents échelons territoriaux en charge de la gestion de la propreté urbaine (commune, Communauté urbaine, prestataires privés, copropriétés, bailleurs...)
- Le durcissement des sanctions à l'encontre des contrevenants

### Zoom sur... 🔍

L'opération « Berges Saines » : élus, agents municipaux et citoyens mobilisés pour la préservation des rives de la Seine

Chaque année, les Carriérois, toutes générations confondues, s'arment de gants, de pinces et de courage afin de participer à l'opération nationale « Berges Saines » organisée par la municipalité avec l'association La Seine en Partage et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité. En moyenne 500 kg de déchets sont ramassés par les participants, des conseillers de quartier et plusieurs enfants – dont certains du Conseil local de la jeunesse – qu'il faut tout particulièrement remercier pour leur engagement.



Citoyens et élus mobilisés pour l'environnement.



# Agir pour une Ville plus verte

## C'est fait ✓

- La mise en place du plan municipal de sobriété énergétique
- La rénovation de l'éclairage public (passage en LED) avec la Communauté urbaine
- La mise en place d'un plan vélo et d'un service de trottinettes et de vélos électriques en libre-service
- L'installation d'arceaux à vélos aux abords des équipements et services publics
- Le déploiement de 12 points de recharge pour véhicules électriques avec la Communauté urbaine
- La rénovation de la mare de la place Claude-Monet avec le Conseil régional d'Île-de-France
- L'ouverture du Parc Nelson-Mandela avec l'Epamsa
- Le renforcement des moyens alloués à l'entretien et à l'embellissement du Parc du Peuple de l'herbe avec le Conseil départemental des Yvelines
- La création de jardins pédagogiques au sein du parc du Château Vanderbilt
- L'adoption de la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie en faveur du développement durable et de la déclaration des Droits de l'Arbre
- L'attribution de la 2<sup>e</sup> fleur au concours régional Villes et Villages fleuris
- L'adoption d'une charte pour une construction durable et qualitative, favorisant un développement urbain harmonieux

## On continue ➡

- Le permis de végétaliser
- La distribution gratuite de composteurs en lien avec la Communauté urbaine
- L'aménagement et l'embellissement des espaces verts et des parcs municipaux
- Le partenariat avec l'exploitant agricole local « *Le miel de la Boucle de Seine* » pour le soutien à la filière apicole, la protection des abeilles et des pollinisateurs sauvages
- L'opération semestrielle « *Une naissance, un arbre* »
- L'opposition à la liaison RD 30 / RD 190 (dit « *Pont d'Achères* ») et au prolongement de la Francilienne
- Le soutien aux associations de défense de l'environnement



## Les actions à venir ↻

- Le renouvellement éco-responsable de la flotte automobile municipale
- L'aménagement de la Plaine en lien avec les parties prenantes (Conseil départemental des Yvelines, Epamsa, Établissement public foncier d'Île-de-France, Communauté urbaine... ) et les résultats de la consultation citoyenne
- L'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking du Complexe sportif Alsace
- Le déménagement du dépôt de bus situé en entrée de ville et la transition des véhicules au gaz naturel (GNV)
- La pose d'un revêtement thermo-reflectif biosourcé sur les toits de bâtiments communaux pour réduire l'effet « *îlot de chaleur* »
- La réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale



## Paroles d'élus 🗣️



« En utilisant le levier de la commande publique, la municipalité réduit son empreinte carbone par la modernisation de sa flotte automobile et l'acquisition de 17 véhicules électriques »

Philippe Corbier, adjoint au maire délégué à l'administration générale, à la communication, à la représentation de la ville, aux ressources humaines, à la ville numérique, à la commande publique, à la gestion des bâtiments publics et à la coordination du projet municipal



« L'opération "Une naissance, un arbre" permet de célébrer la naissance de chaque petit Carriérois tout en luttant contre le réchauffement climatique par le reboisement de la Ville »

Kevin Schwendemann, conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique et aux affaires européennes

## Les chiffres-clés 🔑

- 225 arbres plantés dans le cadre de l'opération « *Une naissance, un arbre* » depuis 2021
- 11 km de pistes et d'aménagements cyclables
- 1607 points lumineux rénovés (éclairage public)



## Zoom sur... 🔍

### Le Cleaning Day à Carrières-sous-Poissy : les agents publics montrent l'exemple

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, la municipalité organisait, avec la direction des Ressources humaines, sa participation au Cleaning Day. Une manière de sensibiliser les agents de la collectivité au tri, au recyclage et au gaspillage. Cette opération a bénéficié d'une importante mobilisation des services. Elle a permis de collecter près de 1 080 kg de déchets. Les fournitures non utilisées ont été récupérées et redistribuées. Une belle action collective pour un environnement professionnel plus allégé et responsable.



Lors d'un atelier de réparation de vélos.



# Le Parc Nelson-Mandela, un nouveau poumon vert

Décidé par délibération du Conseil municipal en septembre 2011 dans le cadre du programme des équipements publics à réaliser au sein de la ZAC Centralité avec l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval, le parc Nelson-Mandela, ouvert en juillet 2024, offre aux Carriérois un nouvel espace de 6 hectares de nature en pleine ville. À terme, le parc s'étendra sur 10,4 hectares.

## 6 hectares qui replacent la nature et la biodiversité en cœur de ville



Un parc dédié à la détente et à la promenade.

Ce parc urbain a été pensé pour devenir « l'élément fédérateur entre les nouveaux quartiers et la Ville historique ». Il a vocation à les relier à la Seine en passant par le Parc du Peuple de l'herbe ainsi qu'aux futurs équipements initiés par l'équipe municipale : halle du marché, route départementale requalifiée, projet de lycée en cours avec la Région Île-de-France. Les usagers du parc pourront également profiter de la passerelle dédiée aux mobilités douces reliant Poissy et Carrières-sous-Poissy.

### Un parc où chaque Carriérois peut s'épanouir

Le parc est un vaste espace de détente qui offre de nombreuses possibilités aux Carriérois : plateformes aux thématiques différentes, city-stade, grands jeux sur des surfaces souples et sécurisées, parcours sportifs, espaces de repos ou de pique-nique, solarium.

Le parc offre un grand espace écologique en pleine ville, avec de nombreux arbres, des espaces engazonnés, des bosquets et des clairières favorisant la biodiversité. La proximité du Parc du Peuple de l'herbe complète ce corridor vert écologique renforçant l'identité de « Ville nature » de Carrières-sous-Poissy.

Le jeu sur surface souple de type gouttes d'eau.



L'aire de pique-nique.



Le city-stade.



Le parcours sportif.

Un poumon vert en cœur de ville.



Le 23 avril 2024, Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines et de l'EPAMSA, visitait les travaux du parc Nelson-Mandela.

## Les actions à venir

- Aménagement et ouverture des 4,4 derniers hectares

## Les chiffres-clés

- 10,4 hectares de superficie à terme
- 279 nouveaux arbres plantés
- 1 664 baliveaux
- 3 aires de jeux
- 1 aire de fitness
- 1 aire de pique-nique
- 1 aire solarium
- 1 plaine de jeux
- 1 city stade
- Des gradins enherbés ouverts sur une grande plaine de jeux engazonnée



Des aménagements pour les sportifs, les promeneurs et les familles.

# Une Ville solidaire, plus humaine et inclusive



Alors que la fracture économique et sociale s'intensifie partout en France, la municipalité est pleinement mobilisée pour accompagner chaque Carriérois.

## Prendre soin des plus fragiles

### C'est fait ✓

- L'ouverture de la Maison Bleue dédiée aux seniors
- L'implantation d'une cabine de télé-médecine
- L'installation de défibrillateurs automatiques dans les bâtiments municipaux
- L'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation autour de la santé (don de sang, vaccination, lutte contre le cancer, participation à « Octobre rose »...)
- La distribution annuelle de colis de Noël pour les aînés
- La mise en place d'une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins des Carriérois
- La création d'un hébergement d'urgence de priorité sociale
- La création d'espaces sans tabac aux abords des écoles, des parcs et des jardins publics
- La lutte contre la précarité menstruelle avec l'installation de 12 distributeurs de tampons et serviettes hygiéniques
- La mise en place de stages d'auto-défense gratuits dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes
- Le renforcement des moyens alloués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- L'adhésion au Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes



Agents et élus mobilisés pour la remise des colis de Noël à nos aînés.



La Ville participe à l'opération nationale « Octobre rose ».



Des distributeurs de protections hygiéniques.

### Paroles d'élus



« Attentive à toutes et tous, la municipalité a particulièrement à cœur le bien-être de nos aînés pour qui elle multiplie aides et services, actions de prévention, voyages, sorties, loisirs, lien social... »

Sandra Lebey, conseillère municipale déléguée aux aînés et aux animations intergénérationnelles



« Notre vision de l'action sociale dépasse le stade de la simple aide ponctuelle du type colis alimentaire ou repas des anciens pour s'inscrire dans une logique de développement social durable qui concerne toute la population »

Jérémie Voignier, conseiller municipal délégué au logement et au centre communal d'action sociale

### On continue ➡

- La lutte contre les précarités alimentaire et énergétique
- Les actions en faveur du maintien à domicile et à destination des aînés pour favoriser le bien-vieillir (portage de repas et aide au domicile)
- Les actions de sensibilisation contre les violences faites aux femmes (formation du personnel de la Police municipale, participation à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes...)
- Les permanences du « Point-justice » (conseils et accompagnements juridiques, aide aux victimes, médiation)
- La participation aux éditions du Téléthon aux côtés de l'AFM



### Les actions à venir ↻

- L'ouverture du Centre municipal de santé
- L'instauration de l'autorisation préalable de mise en location dite « permis de louer » pour agir sur l'état des copropriétés et des logements dégradés mis à la location



Des animations destinées à nos aînés pour favoriser le bien-vieillir.

# Se sentir bien et trouver sa place

## C'est fait ✓

- Le recrutement d'un Conseiller numérique et l'ouverture d'un espace « France services » au sein du Pôle Michel-Colucci pour faciliter et accompagner les Carriéroises et Carriérois dans leurs démarches

## On continue ➡

- Le soutien scolaire avec le Programme de Réussite Éducative (PRE) et le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)
- Les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL)
- Le plan d'action pour la promotion de l'égalité Femme/Homme
- Les soirées d'accueil des nouveaux habitants
- Les cérémonies de remise des cartes électorales aux jeunes majeurs
- Les animations dans les quartiers (Festiv'été)
- Les déjeuners mensuels festifs pour les aînés
- Les permanences hebdomadaires de l'élu en charge des ressources humaines pour les agents municipaux

## Les actions à venir ↻

- L'ouverture d'une Maison des Familles

# Favoriser l'accessibilité et l'autonomie

## C'est fait ✓

- La mise aux normes d'accessibilité des quais de bus en lien avec la Communauté urbaine et Île-de-France Mobilités
- La création du Dispositif d'Accompagnement pour l'Autonomie des Jeunes (DAAJ) pour cofinancer des formations (BAFA, ...), des équipements professionnels, le permis de conduire, des projets citoyens, caritatifs ou solidaires, l'accès à la culture et au sport
- La création d'appels à projets en direction des écoles et des associations pour favoriser l'inclusion
- La réalisation de travaux de restructuration, d'accessibilité et de rénovation de l'Agence postale communale

## On continue ➡

- Les permanences logement du maire et du conseiller municipal délégué
- Les actions de sensibilisation au handicap et au handisport
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans en partenariat avec la Mission Locale Intercommunale
- L'organisation de job dating thématiques (petite enfance, enseignement, aide à domicile, animation)
- L'animation du Conseil local de la jeunesse pour promouvoir les valeurs de citoyenneté
- Les formations dispensées aux agents municipaux pour l'accueil des publics à besoin spécifique
- Le soutien aux Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et le maintien de la dotation financière facultative aux Unités pédagogiques spécifiques (UPS)
- La mise à disposition de créneaux dans les équipements sportifs à l'Institut médico-éducatif (IME) Notre école – Autisme en Île-de-France

## Les actions à venir ↻

- La réalisation de travaux d'accessibilité des équipements communaux (Groupe scolaire Champfleury, Complexe sportif Provence...)
- La participation au budget participatif « Handicap » du Conseil régional d'Île-de-France
- Un partenariat avec l'APF (Association des paralysés de France)

## Paroles d'élu 🗣️



« Une Ville inclusive et solidaire est une Ville qui prend soin de toutes et tous. La lutte contre les exclusions et contre les violences faites aux femmes sont des causes municipales »

Annie Lonjon Roziere, adjointe au maire déléguée à la ville inclusive (accessibilité, handicap, égalité Femme-Homme, lutte contre les discriminations)

## Zoom sur... 🔍

### Un « Village Vacances » pour les enfants et familles carriéroises

Chaque année, en août, la municipalité propose avec ses partenaires publics et privés un « Village Vacances » au Complexe sportif Bretagne pour les enfants et les familles carriéroises.

Ateliers manuels et numériques, animations sportives, culturelles, de loisirs et éducatives, structures gonflables, jeux d'eau, mini-golf, piste de glisse, cinéma en plein air sont autant d'activités proposées par les services municipaux et les associations carriéroises avec le soutien de l'État et de nombreuses entreprises locales. En 2024, pour sa 5<sup>e</sup> édition, 21 405 entrées (contre 16 383 en 2023) ont été enregistrées sur 4 semaines.



# Le centre municipal de santé, une réponse à la désertification médicale

Comme partout en France, le manque de médecins n'épargne pas Carrières-sous-Poissy. C'est pourquoi, depuis 2020, la municipalité fait de la lutte contre la désertification médicale l'une de ses priorités. Elle agit au travers d'une politique d'amélioration de l'accès aux soins et mène des actions de sensibilisation et de prévention aux côtés du Comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer, de l'Association France Alzheimer, de l'Établissement Français du Sang ou encore de l'association Élus Locaux Contre le Sida.

La création d'un centre municipal de santé à Carrières-sous-Poissy revêt un caractère ambitieux, d'intérêt général et de responsabilité. Pour mener à bien cette opération, la Ville s'est dans un premier temps rapprochée de la Fédération nationale des centres de santé puis de la Fabrique des Centres de santé, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet.

À leurs côtés, les services municipaux ont réalisé un diagnostic territorial précis qui a permis de rendre compte de la pertinence de ce projet d'envergure. La politique de santé et le modèle économique du futur centre municipal de santé, au sein duquel les médecins sont salariés par la Ville, sont ensuite venus affiner un cahier des charges architectural et technique, travaillé avec la société Quatro Architecture, désigné maître d'œuvre à l'issue d'une consultation publique.

Propriété communale depuis 2014, la salle Guy-Castan est un espace de 550 m<sup>2</sup> vide de toute activité, que la municipalité a donc décidé d'aménager et de transformer pour accueillir ce nouveau service public. Situé au croisement des rues Maurice-Berteaux et Daniel-Blervaque, donnant sur la place Maurice-Evrard, cet espace se révèle en effet idéal pour héberger la politique de santé et de prévention que la Ville souhaite développer.

L'aménagement du centre municipal de santé demande un investissement conséquent. Pour y répondre, la Ville est accompagnée par l'Agence Régionale de Santé et la Région Île-de-France auprès desquelles elle a demandé des aides respectives de 385 000 € et 250 000 €. Ainsi, les travaux d'un montant global de 1 100 000 € doivent permettre une ouverture du centre au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

## Paroles d'élue



« Avec l'ouverture du centre municipal de santé, nous maintiendrons une médecine de ville à Carrières-sous-Poissy »

Sylvie Poret, conseillère municipale déléguée à la santé et aux solidarités

## Les chiffres-clés

- 1 100 000 € d'investissement
- 5 médecins généralistes à terme
- 1 salle de consultation pour l'accueil de spécialistes
- 1 salle d'attente de 40 m<sup>2</sup>
- 3 bureaux (direction, assistance médicale, secrétariat)
- 1 espace de convivialité pour l'équipe médicale
- 1 salle de 30 m<sup>2</sup> dédiée aux actions de prévention et de sensibilisation



## Les chiffres-clés

- Plus de 1 100 colis de Noël distribués chaque année aux aînés
- 1 531 Carriérois présentant une demande de logement social
- Plus de 220 familles reçues en permanence logement en 2023 et 1 112 depuis 2020
- 564 courriers d'appui en aide aux demandeurs de logement en 2023
- 40 espaces sans tabac créés
- 609 570 € de subvention versés annuellement au CCAS
- 3 337 personnes reçues au « Point-justice » depuis 2020
- 185 bénéficiaires du dispositif « Coup de pouce CLÉ » et 393 apprenants aux ASL depuis 2020
- 106 jeunes bénéficiaires du DAAJ depuis 2021
- 12 775 bénéficiaires du dispositif « France Services » depuis mars 2022



Spectacle pour féliciter les enfants des clubs Coups de Pouce CLÉ.

## Paroles d'élue



« Notre volonté est de proposer tout au long de l'année des animations de proximité, solidaires, en lien avec les associations locales et avec le soutien de nos partenaires institutionnels »

Sophie Rantz, conseillère municipale déléguée à l'animation sociale des quartiers



Le Noël des enfants au Complexe sportif Alsace.



Remise des diplômes aux apprenants des ateliers socio-linguistiques.

## Zoom sur...

### Festiv'été, des animations tout public dans les quartiers

Chaque mois de juillet, la municipalité propose de nombreuses activités ludiques, sportives et solidaires coordonnées par le Centre social et culturel « Espace Rosa-Parks » dans les 3 quartiers de la Ville. Les ateliers proposés cette année sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques ont rassemblé plus de 2 100 Carriérois, petits et grands, sur 6 demi-journées.

Sport et détente au programme de Festiv'été.



Avec les agents municipaux, stand maquillage...



...et atelier jardinage.

# Une Ville en éveil



La Ville de Carrières-sous-Poissy valorise ses atouts patrimoniaux et accompagne les associations et leurs bénévoles afin de démocratiser les pratiques culturelles et artistiques.

## S'ouvrir à la culture et veiller au Devoir de Mémoire

### C'est fait ✓

- L'ouverture de la Médiathèque Octave-Mirbeau avec une programmation ludique et culturelle
- La réalisation d'une programmation spécifique pour les 80 ans de la Libération de Carrières-sous-Poissy
- La signature d'une charte de partenariat avec l'association nationale Mémoires du Mont-Valérien
- L'installation d'un kiosque et de tables d'échecs dans le parc de l'Hôtel de Ville et de 11 boîtes à livres dans les quartiers
- Le lancement des travaux de rénovation du Presbytère
- L'aménagement d'une Clairière de la Paix
- L'adhésion à l'Association internationale des Maires francophones



### Zoom sur... 🔍

#### Le patrimoine local valorisé avec la rénovation du puits artésien

Décidée en novembre 1902 pour permettre l'alimentation des habitants en eau potable et celle des lavoirs municipaux, la construction du puits artésien situé place Saint-Blaise a participé à l'essor de la commune au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le ravalement total des façades, les nouvelles peintures extérieures et l'installation d'un éclairage dynamique permettent désormais la mise en valeur de ce lieu patrimonial.

Une placette est également aménagée à proximité immédiate afin d'organiser des événements festifs et culturels.



Un espace réaménagé et notre patrimoine valorisé.

### Paroles d'élue 🗣️



« Être une ville de culture(s), c'est imaginer l'avenir ensemble en proposant des espaces de rencontres, de découvertes et des événements au plus près des Carriéroises et des Carriérois »

Catherine Njok-Batha, adjointe au maire déléguée à la culture, au patrimoine et au jumelage

### On continue ➡️

- L'élaboration de saisons culturelles tout public
- Les activités culturelles hors les murs avec la Médiathèque et l'École de musique
- Les actions de promotion de la lecture et du livre (rencontres littéraires, ateliers...)
- La programmation riche et variée de la Médiathèque (CinéMOM, soirées jeux, MOManga...)
- La réalisation de travaux de modernisation et d'entretien des équipements culturels
- La mise en place d'expositions thématiques et de conférences avec le Cercle d'études historiques et archéologiques (CEHA)
- L'éveil et le suivi culturel et théâtral avec nos Écoles municipales de théâtre et de musique
- Le soutien à l'ensemble des associations patriotiques, de culture de Paix et d'anciens combattants
- La sensibilisation des enfants et des jeunes au travail de Mémoire (expositions thématiques, l'organisation de concours de dessins, chorales, lectures de texte, visites de lieux emblématiques...)
- L'hommage rendu à Clarissa Jean-Philippe, carriéroise, « Mort pour le service de la Nation »



11 boîtes à livres sont installées en ville.



Le Kiosque, nouvelle structure pour les animations municipales.



Atelier dessin MOManga à la Médiathèque Octave-Mirbeau.

## Les actions à venir

- Le réaménagement paysager et urbain des parvis de l'Espace Louis-Armand et de la Maison des Associations et du Bénévolat « Bernard Danel »
- La réfection totale du parvis de l'Église Saint-Louis

## Les chiffres-clés

- 11 boîtes à livres dans les quartiers
- 2220 adhérents à la Médiathèque Octave-Mirbeau
- 223 élèves au sein des Écoles municipales de musique et de théâtre
- 10 expositions présentées de septembre 2023 à juillet 2024
- 150 interventions hors les murs de la Médiathèque
- 46 700 € versés aux associations patriotiques, de culture de Paix et d'anciens combattants depuis 2020



Valoriser la Mémoire et la Culture de Paix.



Avec la brigade équestre de la Protection Civile des Yvelines.

## Paroles d'élus



« La Ville de Carrières-sous-Poissy démontre, tout au long de l'année, et à travers plusieurs commémorations nationales et locales, son attachement au Devoir de Mémoire. Elles permettent aux jeunes Carriérois d'acquiescer les repères de l'Histoire et les valeurs de la République »

Jacques Rosier, conseiller municipal délégué aux anciens combattants, à la mémoire de la Nation et à la culture de paix

## Zoom sur...

1944-2024 : 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Carrières-sous-Poissy



Les 27 et 28 août 2024, Carrières-sous-Poissy a célébré les 80 ans de sa Libération avec une programmation spécifique. Au-delà de la traditionnelle cérémonie patriotique, les Carriérois ont pu profiter d'un camp militaire reconstitué, de spectacles historiques avec « Carrières-sous-Poissy libérée ! » et « Le journal de Marcel (La Liberté reviendra...) », musical avec « Les Poupées de Satin chantent la Libération à la Française », des expositions « Carrières et sa Libération » et « Voyage dans le passé », de conférences, d'une projection de film et d'un feu d'artifice.





# Agir pour la réussite éducative et les générations futures

## C'est fait ✓

- La reconstruction de la nouvelle école élémentaire Jean-Giono et la réalisation de la place Marcel-Pagnol
- La distribution de kits gratuits de rentrée scolaire aux élèves des écoles élémentaires et de cadeaux de Noël aux élèves des écoles maternelles
- La mise en place d'un plan annuel de lutte contre le harcèlement dans les écoles et les accueils de loisirs
- L'installation de tables de tri dans les cantines des écoles élémentaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- L'ouverture d'une Maison de la Jeunesse et de la Réussite (MJR) et l'obtention du label « Cité de la jeunesse » décerné par les services de l'État
- La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement pour les écoles, les accueils de loisirs et les équipements de Petite enfance
- La rénovation et la végétalisation de la cour des écoles Les Dahlias, Jean-Giono et Les Bords-de-Seine
- La rénovation des réfectoires des cantines scolaires et la mise en place d'une offre de restauration saine et durable avec des menus intégrant 50% de produits labellisés dont 20% de bio, avec plus de produits régionaux et une diversification des sources de protéines avec des menus végétariens (2 par semaine)
- La reprise des permanences de la Protection maternelle et infantile (PMI) avec le Conseil départemental des Yvelines



La Maison de la Jeunesse et de la Réussite au 589, rue de la Reine Blanche.

## Zoom sur... 🔍



Des boîtes aux lettres « Les Papillons » pour libérer la parole

À l'initiative de la Ville et avec l'association « Les Papillons », les

écoles élémentaires, les complexes sportifs et l'Accueil de Loisirs Jeunes sont désormais équipés de boîtes aux lettres dites « Papillons ». Les mots postés par les enfants sont analysés par les psychologues de l'association. Selon la gravité, des signalements sont effectués à la Cellule de recueil des informations préoccupantes des Yvelines et au Procureur de la République.

## Des bancs de l'amitié pour rompre la solitude

Installés dans chaque cour des écoles maternelles et élémentaires, les bancs de l'amitié sont conçus pour que tous les enfants se sentant tristes ou épuisés puissent se signaler en s'y installant, se rendant ainsi visibles à leurs camarades.



Un kit scolaire gratuit est distribué à chaque élève des écoles élémentaires.

## Paroles d'élus 🗣️



« En constituant, dès juillet 2020, un comité de pilotage pour la reconstruction et l'extension de l'école Jean-Giono, nous avons démontré notre attachement à la réussite éducative de la jeunesse carriéroise »

Edouard Barbade, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires



« En consacrant 2 millions d'euros par an aux politiques publiques de la Petite enfance, la municipalité veille au développement professionnel des équipes et à la création d'espaces accueillants et pédagogiques pour les familles et les enfants »

Marlène Basset, conseillère municipale déléguée à la famille, à la protection de l'enfance et à la petite enfance



De nombreuses personnalités étaient présentes pour l'inauguration de la nouvelle école Jean-Giono en janvier 2023.



Des tables de tri pour lutter contre le gaspillage alimentaire au sein des restaurants scolaires.

## On continue

- Les éditions annuelles du « Guide de la Rentrée scolaire » et du « Guide de la Rentrée périscolaire et extrascolaire »
- L'organisation et la prise en charge des classes de découverte
- Le partenariat avec l'association « Coup de Pouce » et le Programme de Réussite Éducative (PRE) pour apporter un soutien spécifique aux enfants en difficulté scolaire
- Le plan d'équipements numériques des écoles
- La déclinaison d'une offre culturelle spécifique à destination des établissements scolaires
- La mise en place d'une offre de restauration saine et durable et la promotion d'une alimentation davantage tournée vers le végétal
- La réflexion sur la remunicipalisation de la restauration collective
- Le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'animation du Conseil local de l'éducation et de l'Atelier alimentation
- L'organisation annuelle du Festival de la Petite Enfance
- L'accompagnement à l'ouverture de nouvelles micro-crèches
- Le recrutement d'assistants maternels
- L'implantation d'aires de jeux dans les structures Petite enfance
- Les travaux d'aménagement dans les écoles (cours, parking...) pour lutter contre les effets du réchauffement climatique
- L'aide aux séjours linguistiques et pédagogiques en Europe
- Le partenariat avec les collèges Flora-Tristan et Claude-Monet

## Les actions à venir

- L'obtention du Label Cités éducatives
- La construction d'un lycée sur la commune
- L'implantation d'aires de jeux sur les places Saint-Exupéry et Maurice-Evard
- La construction d'un nouveau groupe scolaire (élémentaire et maternel) dans la ZAC Centralité (ouverture prévisionnelle en septembre 2026)
- La restructuration progressive des cuisines des cantines scolaires
- La réhabilitation du préau et des 3 préfabriqués de l'école Le Centre
- La construction d'une nouvelle crèche dans la ZAC Centralité (livraison au 1<sup>er</sup> trimestre 2025)

## Les chiffres-clés

- 7 écoles maternelles (52 classes et 1 132 élèves)
- 41 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 7 écoles élémentaires (83 classes et 1 610 élèves)
- 8 structures périscolaires et extrascolaires (1 243 enfants accueillis)
- 2 coordinateurs, 13 directeurs et 67 animateurs
- 12 structures d'accueil publiques et privées de la Petite enfance
- 80 assistantes maternelles libérales et municipales
- 1 730 kits scolaires gratuits pour les élèves des écoles élémentaires
- 150 ordinateurs mis à disposition par la Ville aux enseignants
- 110 tableaux numériques interactifs (TNI), équipements numériques interactifs (ENI) et vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI) déployés dans les écoles
- 45 tablettes mises à disposition dans les écoles maternelles
- 12 classes mobiles composées d'ordinateurs portables, de tablettes, d'un vidéo projecteur, d'une imprimante et d'une borne Wifi dans les écoles élémentaires
- 226 976 € consacrés au financement des classes de découverte des écoliers depuis 2021

## Paroles d'élues



« Nous attachons une grande importance à la qualité des activités périscolaires proposées. Elles permettent à l'enfant de développer son imaginaire et sa créativité dans les domaines artistiques, culturels, sportifs et ludiques »

Sarah Meguellati, conseillère municipale déléguée au périscolaire et à la réussite éducative



« En offrant une restauration collective de qualité, avec des produits bio et respectueux du bien-être animal, nous répondons aux enjeux de santé publique, de transition alimentaire et d'éducation à l'alimentation »

Romane Durand de Gevigney, conseillère municipale déléguée à la restauration collective et l'alimentation responsable

Les agents de la Restauration municipale.



Les agents municipaux lors du Festival de la Petite enfance, le 18 mai.

Temps convivial avec les animateurs de la Ville...



... et les ATSEM.

# Un lycée à Carrières



La construction d'une « école pour tous » est au cœur de l'ambition politique de l'équipe municipale. Carrières-sous-Poissy, reconnue « Ville amie des enfants » par l'UNICEF France, poursuit sa mobilisation à tous les niveaux pour le bien-être et l'épanouissement des écoliers, des collégiens et des lycéens.

Le territoire de Carrières-sous-Poissy est en plein essor. La Ville compte 18 431 habitants en 2024 contre 14 656 en 2008. Pour faire face à cette croissance démographique, la municipalité a d'ores et déjà lancé les études pour la construction d'un nouveau groupe scolaire (ouverture prévisionnelle en septembre 2026). En revanche, si Carrières-sous-Poissy compte déjà deux collèges (Flora-Tristan et Claude-Monet), elle ne dispose pas de lycée obligeant ainsi ses jeunes à se rendre dans les villes voisines dont les établissements approchent la saturation.

L'implantation d'un lycée sur le territoire communal est une belle opportunité et permettrait de donner de meilleures conditions d'études aux jeunes Carriérois.

Sollicitée par la Région Île-de-France soucieuse d'apporter une réponse à une tension démographique lycéenne à venir sur Carrières-sous-Poissy, l'équipe municipale a immédiatement identifié avec l'Epamsa un terrain en vue de la construction d'un lycée et demandé l'inscription de sa construction au plan pluriannuel d'investissement de la Région 2017-2028. L'emplacement identifié, sur le quartier Pissefontaine, à proximité de la RD 190 et de la RD 55, lui garantira un accès fluide. Les jeunes Carriérois évolueront dans un environnement proche de la future agora et de la nouvelle centralité prometteuse en termes de qualité de cadre de vie et de dynamisme. En accord avec le choix de l'équipe municipale, la présidente du Conseil régional d'Île-de-France a mandaté dès mai 2024 ses services pour lancer l'implantation d'un lycée neuf en collaboration avec les services municipaux carriérois.

## Paroles d'élu



« Depuis plus de 10 ans, Carrières-sous-Poissy connaît une véritable transformation urbaine. La situation géographique de la Ville au sein de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine-Aval participe à son attractivité grandissante et attire de nombreux porteurs de projets »

Jean-Pierre Guillemain, conseiller municipal délégué à la maîtrise urbaine, aux travaux et au suivi des grands projets



“ Je me félicite par avance de la réalisation de ce nouveau lycée dans la commune de Carrières-sous-Poissy et je sais pouvoir compter sur la bonne collaboration entre nos services pour le mener à bien. ”

*Valérie Pécresse*  
Valérie PECRESSE



# Une Ville responsable et apaisée



La tranquillité et la sécurité sont des droits pour tous les Carriérois. La municipalité agit au quotidien pour lutter contre l'insécurité par une politique de médiation, de prévention et de sanction.

## Préserver la sécurité et la tranquillité de tous

### C'est fait ✓

- La signature de la Convention communale de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'État
- La rénovation et l'extension du Poste de Police municipale
- La mise en place d'une Commission de rappel à l'ordre en lien avec le Procureur de la République pour lutter contre les incivilités occasionnées par des mineurs
- La mise en place du dispositif « *Tranquillité Commerce* » pour la sécurité des commerçants carriérois
- L'achat de nouveaux véhicules pour la Police municipale
- Un partenariat avec la Protection Civile des Yvelines
- La fixation par arrêté municipal d'une amende de 1500€ à l'encontre des opérateurs pour non respect de l'entretien des armoires fournissant la fibre

### On continue ➡

- L'organisation d'opérations de marquage de vélos pour lutter contre le vol
- La mise en place d'une journée annuelle sportive et citoyenne pour la jeunesse avec les forces de sécurité et de secours et l'association Raid Aventure Organisation
- Les réunions mensuelles de la Cellule de veille partenariale « *sécurité et prévention de la délinquance* »
- La participation au Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et au Groupe Partenariat Opérationnel avec la Police nationale et les bailleurs
- L'opération « *Tranquillité vacances* » qui permet la surveillance du domicile des Carriérois durant leurs congés
- La modernisation des alarmes des bâtiments municipaux

### Les actions à venir ↻

- L'adoption d'un nouveau Plan communal de sauvegarde

### Paroles d'élu 🗣️



« Face aux risques majeurs, nous avons prévu l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population. Détaillée dans le Plan communal de sauvegarde, elle nous permet d'agir avec rapidité et efficacité »

Jean-Jacques Bertaux, conseiller municipal délégué au Plan Communal de Sauvegarde, au mobilier urbain, à l'éclairage public, à l'occupation du domaine public (hors activité commerciale)

### Zoom sur... 🔍

#### Le Raid Aventure à Carrières-sous-Poissy

Avec la Police municipale de Carrières-sous-Poissy et Raid Aventure Organisation, la municipalité organise chaque année une journée sportive et citoyenne pour la jeunesse avec les forces de sécurité et de secours.



Visite du nouveau poste de Police municipale lors de son inauguration en janvier 2024.



## Zoom sur...

### Le Poste de Police municipale

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau Poste de Police municipale a ouvert ses portes le 27 janvier 2024. Le chantier a consisté en la réalisation d'une extension de 40 m<sup>2</sup>, la création d'une salle de visionnage, la rénovation du rez-de-chaussée pour l'installation d'un accueil répondant aux normes d'accessibilité, la rénovation des bureaux, des vestiaires et du réfectoire, ainsi que l'aménagement de deux locaux destinés au chenil et à l'exercice physique des agents de police. D'un montant global de 1 243 000 €, ces travaux ont bénéficié de la participation de la Région Île-de-France à hauteur de 225 000 €.

Face à l'augmentation de la population, pour assurer un accueil optimal du public, pour répondre plus efficacement aux défis de la sécurité urbaine et améliorer les conditions de travail des policiers municipaux, la rénovation du Poste de Police municipale était devenue indispensable.

L'inauguration le 27 janvier 2024.



 Cet équipement est accessible  
 aux personnes à mobilité réduite  
 et/ou ayant un handicap sensoriel.

## Les chiffres-clés

- 11 agents de Police municipale
- 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 4 agents de sécurité des points écoles (ASPE)
- 3 véhicules de Police municipale
- 2 véhicules pour les ASVP
- 2 vélos électriques
- 1 cinémomètre (contrôle de vitesse)
- 2 éthylomètres (dépistage de l'imprégnation alcoolique)
- 2 lecteurs de puces pour identifier les animaux errants
- 10 caméras individuelles
- 4 caméras nomades
- 39 kits de détresse déployés dans les établissements scolaires et les services municipaux
- 10 premiers kits d'alerte pour les commerçants
- 441 interventions de prévention routière dans les écoles

## Sécuriser les parcours, à pied, à vélo...

### C'est fait

- L'obtention du label « Ville prudente – 3 coeurs » décerné par l'association Prévention Routière
- La création d'une plateforme de signalement anonyme pour dénoncer les lieux de stockage des engins motorisés utilisés lors de rodéos sauvages
- L'organisation d'ateliers de prévention routière destinés aux élèves des écoles élémentaires carriéroises (module mobilipass, permis piéton, formation à l'utilisation et à la réglementation de la trottinette électrique et autres engins électriques)
- La création de deux parkings rue des Fleurs et rue Maurice-Berteaux (270 places) et de nouveaux stationnements en ville
- La requalification de l'avenue W.K Vanderbilt, de l'allée du Muguet, de la rue des Fleurs et de la rue Maurice-Berteaux
- L'interdiction de la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la RD 22 (avenue de l'Hautil)

### On continue

- La démarche de recensement et d'analyse de l'accidentalité sur la commune
- La réalisation de travaux d'aménagements routiers permettant d'améliorer la sécurité routière : installation de ralentisseurs, de zones « 30 km/h », de signalétiques et de barrières de sécurisation aux abords des écoles
- La réalisation d'aménagements favorisant un meilleur partage de l'espace public : passages piétons, pistes et bandes cyclables, chaudières (chaussée pour les circulations douces), sas vélos, places PMR ...
- La lutte contre les rodéos sauvages
- La lutte contre les nuisances engendrées par le transit de poids-lourds

### Les actions à venir

- Les requalifications totales ou partielles de la rue de la Reine Blanche (entre l'ancien Pont et l'école Les Bords-de-Seine), de la rue des Frères Tissier, de l'avenue Paul-Denis-Huet et de la rue de la Senette
- La création de l'allée des Iris
- Le réaménagement de la RD 190 avec la mise en place d'un transport en commun en site propre (TCSP)



La Police municipale organise régulièrement des actions de prévention routière auprès des jeunes Carriérois.



# Sécurité des biens et des personnes

## C'est fait ✓

- La mise en place d'un numéro court (36 20) pour joindre la Police municipale 24/24 et 7/7
- Le déploiement de la vidéoprotection avec l'installation progressive de 21 caméras
- La dotation en kits de détresse de tous les établissements scolaires et équipements publics
- La mise en place d'un plan d'actions contre les violences faites aux femmes
- L'accueil de travailleurs d'intérêt général (TIG) sur la commune



## Paroles d'élue



« Pour garantir à chacun son droit à la tranquillité, la Police municipale et ses agents remplissent leurs missions avec dévouement et professionnalisme. Ils sont devenus indispensables dans ce que l'on appelle le continuum de sécurité »

Françoise Mery, adjointe au maire déléguée à la sécurité publique, à la sécurité routière, à la prévention de la délinquance et à la commission communale de sécurité, conseillère communautaire

## On continue ➡

- L'intensification des patrouilles de surveillance dans tous les quartiers, à pied, à vélo ou en véhicule sérigraphié
- L'installation de caméras nomades
- L'organisation d'actions de formation à destination des agents publics (violences intrafamiliales, au sein du couple, lutte contre les discriminations sexistes, sexuelles et de genre...)
- L'armement de la Police municipale
- Les actions contre les rodéos de motos et de quads



Les agents de la Police municipale en formation.

## Les actions à venir ↻

- L'implantation de caméras supplémentaires
- Le renforcement des effectifs de la Police municipale
- La mise à l'étude d'une brigade de soirée de la Police municipale

## Les chiffres-clés \* 🔑

- - 13,24 % des cambriolages entre 2020 et 2023
- - 53,85 % des vols à main armée sans arme à feu entre 2020 et 2023
- - 7,48 % des vols sans violence entre 2020 et 2023
- - 4,5 % des coups et blessures volontaires entre 2020 et 2023

\* Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure



### POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

# ☎️ 36 20

Pour être mis en relation indiquez au serveur vocal « Police municipale »

Le **36 20** qui a remplacé le numéro court précédent 30 17 permet à la Ville d'économiser 62 136 € par an (309 024 € ont été dépensés inutilement entre 2016 et 2020).

24h/24  
7j/7

## Zoom sur... 🔍



### Le nouveau dispositif de vidéoprotection : 21 caméras à Carrières-sous-Poissy

Le plan de vidéoprotection adopté par la municipalité, en lien avec les forces de sécurité et de secours, permet un maillage important de la ville. Il favorise la dissuasion, permet de prévenir les comportements nuisibles, d'anticiper les situations d'urgence, de réduire les risques de trouble à l'ordre public et de disposer si besoin d'indices nécessaires aux investigations des forces de sécurité et de secours. Des caméras PTZ (Pan Ti Zoom) permettant des prises de vues à 360° et des caméras VPI (Visualisation des Plaques d'Immatriculation) sont installées. Le coût global de l'opération est de 682 903 euros TTC.



# Une passerelle, un pont vers l'avenir



Le projet de passerelle entre Poissy et Carrières-sous-Poissy est un élément structurant de la métamorphose de notre territoire. Ancrée dans son temps et s'appuyant sur un héritage plusieurs fois centenaire, la passerelle marquera un lien nouveau entre deux Villes qui se font face mais partagent une histoire commune.

Offerte aux seuls piétons et cyclistes, cette passerelle d'une longueur de 300 mètres, d'une hauteur de 12 mètres et d'un coût prévisionnel de près de 20 millions d'euros, se distingue par une architecture aérienne et légère, reprenant le tracé du Vieux Pont de Poissy, bombardé par les Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale, tout en préservant la perspective paysagère.

La passerelle participera à la fois à l'attractivité économique et au développement touristique du territoire et permettra un accès facilité aux transports en commun, notamment à la gare de Poissy, terminus du RER A et future gare EOLE, mais aussi à la ligne de tram T13.

Le patrimoine local dans son ensemble bénéficiera de cette nouvelle traversée de la Seine, reliant la Collégiale de Poissy au Château Vanderbilt via le Parc du Peuple de l'herbe, le parc Nelson-Mandela et l'itinéraire de la Seine à Vélo.

## Paroles d'élu



« Les déplacements urbains ont un impact important sur l'environnement, la qualité de vie des citoyens et la congestion des villes. Pour répondre à ces défis, nous favorisons les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle »

*Emeric Aniambossou, conseiller municipal délégué aux mobilités, à la gestion des voies et des espaces publics*

C'est ainsi un projet d'avenir qui se dessine et la municipalité reste vigilante sur son avancée. L'arrêté portant octroi du permis de construire pour la passerelle a été signé le mardi 17 octobre 2023, au nom de l'État, par Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy. Aux côtés du Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise, de la Communauté urbaine et de l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval, les services municipaux s'engagent pleinement pour que les retombées positives de cette future passerelle bénéficient rapidement à Carrières-sous-Poissy.



© Ney and Partners



© Ney and Partners

## Zoom sur...



Gare de « Poissy-Carrières » :  
pour un nom en cohérence  
avec la dynamique du territoire

Dans un courrier en date du 21 mai dernier, Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy et vice-président de la Communauté urbaine délégué aux mobilités, propose que la création de la passerelle piétonne et cyclable entre Poissy et Carrières-sous-Poissy soit l'occasion de faire évoluer la dénomination de la gare de Poissy en « Poissy – Carrières », cette dernière étant fréquentée par les habitants des deux rives. Cette évolution pourrait se concrétiser à l'occasion de la mise en service du RER E à Poissy, prévue pour la fin d'année 2026.

Ce changement de nom améliorerait la lisibilité du réseau de transports comme cela est déjà le cas pour les gares de Houilles – Carrières-sur-Seine, Le Vésinet – Le Pecq ou encore Villiers – Neauphle – Pontchartrain.



# Économie locale, une Ville attractive et dynamique

## C'est fait ✓

- La création d'un marché forain sur l'esplanade de la Reine Blanche – place Simone-Veil
- La réalisation d'une enquête sur la future « Centralité commerciale » et les attentes des Carriérois en matière de commerces
- Le dispositif « Tranquillité Commerce » avec la Police municipale (îlotage et kits d'alerte)
- L'adhésion au Club Commerce de la Chambre de commerce et d'industrie des Yvelines (CCI 78)

## On continue ➔

- Le renforcement des animations municipales sur les pôles commerciaux de proximité
- Le marché artisanal installé chaque année à l'occasion du Village de Noël
- La mise à disposition de « La Boutique », pop-up store, pour valoriser les savoir-faire des artisans et porteurs de projets locaux
- Les opérations de promotion du commerce local
- Le plan de stationnement et de circulation avec l'aménagement de zones bleues (1h30 et 30 min) facilitant l'accès aux commerces de proximité
- Les achats auprès de commerçants carriérois dans le respect du Code de la commande publique
- L'aide et l'accompagnement des acteurs économiques à la réhabilitation du pôle commercial situé route d'Andrésy



## Paroles d'élu 🗣️



« Les commerçants et les artisans sont les acteurs du cercle vertueux de l'économie locale. Ils créent un lien social auquel nous sommes très attachés »

Mohammed Amri, adjoint au maire délégué aux commerces, à l'artisanat, aux professions libérales et indépendantes

## Les chiffres-clés 🔑

- 1 direction de l'aménagement urbain et de l'économie locale
- 20 nouvelles activités commerciales depuis 2020

Chaque dimanche, vous êtes nombreux sur le marché de Carrières-sous-Poissy.



## Les actions à venir 🔄

- La création d'une halle couverte sur l'esplanade de la Reine Blanche - Place Simone-Veil
- La création de nouveaux espaces commerciaux (404 m<sup>2</sup> sur l'avenue de l'Europe et 220 m<sup>2</sup> rue du 8 mai 1945)
- L'implantation de nouveaux food-trucks de qualité pour dynamiser les espaces publics
- La participation à la Journée Nationale du Commerce de Proximité

## Zoom sur... 🔍

### Le projet de halle couverte

Avec l'Epamsa, la municipalité poursuit sa politique de développement et de diversification de l'offre commerciale. Alors que la réussite du marché forain hebdomadaire est reconnue par tous, la Ville sera bientôt dotée d'un nouvel équipement : une halle couverte.

Avec une ouverture prévue au 2<sup>nd</sup> semestre 2026, celle-ci sera implantée sur l'esplanade de la Reine Blanche - Place Simone-Veil, en limite du parc Maurice-Berteaux. Le projet en structure bois comprend une halle principale couverte de 650 m<sup>2</sup>, des locaux à usage polyvalent et des locaux techniques pour une surface d'environ 250 m<sup>2</sup> dont 150 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir une offre de restauration éphémère, des activités musicales et des spectacles, des réunions publiques et des activités de loisirs.



© EPAMSA - ANMA



# Une Ville amie des animaux

Face à l'urgence climatique et aux profondes menaces sur la biodiversité, la municipalité, signataire de la Charte L214 « Une ville pour les animaux », continue de tracer la voie d'une Ville qui accélère les transitions sociales, environnementales et animales en mettant en place des mesures concrètes. Nos objectifs : bien-être animal, réduction de leur souffrance et intégration dans la ville.

## C'est fait

- Création d'une délégation municipale spécifique et d'une mission dédiées au bien-être animal auprès de la Direction générale des services
- L'ouverture du premier cimetière animalier des Yvelines et l'installation d'une plaque commémorative dédiée à la mémoire des animaux morts pour la France
- L'ouverture du caniparc « Hachiko » avec le Conseil départemental des Yvelines
- L'édition d'un guide « Les animaux en ville »
- L'accueil au sein des structures municipales des animaux des agents
- L'installation de nichoirs, de gîtes à chauve-souris, de cabanes à hérissons et d'hôtels à insectes
- La réhabilitation de la mare de la place Claude-Monet pour créer un écosystème favorable au développement de la faune et de la flore aquatique avec le Conseil régional d'Île-de-France
- L'organisation annuelle du « Salon du bien-être animal »
- L'ouverture d'une plateforme de signalement des cas de maltraitance animale et le dépôt de plainte systématique
- L'interdiction de la chasse dans la plaine par arrêté municipal
- L'adoption de vœux par le Conseil municipal pour une réglementation nationale interdisant la présence d'animaux sauvages dans les cirques, la corrida et la pêche au vif, et pour demander un plan national de sortie de l'élevage intensif et de l'expérimentation animale

## On continue

- La mise à disposition de cartes « J'ai un animal seul chez moi » et « Nourrisseurs bénévoles de chats libres »
- Les campagnes de stérilisation des chats libres avec les associations de protection animale
- L'aide et l'accompagnement à la création d'un refuge pour chats libres
- L'exclusion de la commande publique de l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif
- Les actions de sensibilisation à l'éthique animale
- La non utilisation de produits phytosanitaires, la création de prairies fleuries et le recours au fauchage tardif pour le développement de plantes mellifères



Eddie Ait, maire de Carrières-sous-Poissy, Suzanne Jaunet, conseillère départementale des Yvelines, première vice-présidente de la Communauté urbaine, à l'inauguration du caniparc Hachiko en octobre 2022.



## Paroles d'élue



« La meilleure prise en compte de la condition animale est à la croisée de nombreuses politiques municipales et infuse largement dans les actions de la Ville de Carrières-sous-Poissy »

Martine Grenier, conseillère municipale déléguée au bien-être animal

## Les actions à venir

- Un partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et la mise en place d'un groupe de travail sur la présence et la gestion de la faune sauvage en ville
- L'installation d'un pigeonnier contraceptif
- La mise en place d'une formation au secours canin avec la Protection Civile des Yvelines
- L'installation au sein de l'Hôtel de Ville d'une plaque portant la Déclaration universelle des droits de l'animal

## Les chiffres-clés

- 50 chats stérilisés avec la Fondation « 30 millions d'amis » depuis 2023
- 7<sup>e</sup> au classement national L214 des collectivités territoriales engagées pour la cause animale
- 3 pattes au label régional « Ville amie des animaux »
- 15 500 € de subventions aux associations de protection animale depuis 2020

## Zoom sur...

### Le cimetière animalier de Carrières-sous-Poissy

La perte d'un animal de compagnie peut engendrer une grande tristesse, voire de la détresse pour ceux qui l'ont côtoyé. La création du columbarium offre un véritable lieu de recueillement pour les propriétaires endeuillés.

Le columbarium d'une surface de 500 m<sup>2</sup> est situé au sein du parc de l'Hôtel de Ville, à proximité de la plaque rendant hommage aux animaux morts pour la France. Les concessions sont établies pour 3, 6 ou 9 ans renouvelables.



# Une Ville plus responsable de l'argent public

En dépit des crises successives sur lesquelles la Ville n'a pas de prise, la municipalité demeure fidèle à ses engagements depuis 4 ans pour soutenir le pouvoir d'achat des Carriérois : 0% d'augmentation des taux d'imposition locaux (part communale des taxes foncières) et gel des tarifs des services publics municipaux. Grâce à une gestion rigoureuse et reconnue par l'État et malgré les tensions sur les prix des matières premières, de l'électricité et du gaz, la municipalité maintient un haut niveau de service rendu à la population et poursuit une politique d'investissement ambitieuse.

## C'est fait

- La réalisation d'un audit des finances communales par un cabinet indépendant
- **La baisse des indemnités des élus majoritaires de 50 %**
- **La baisse de 2 % en 2020** sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties
- **0 % d'augmentation** des taux d'imposition (part communale des taxes foncières) **depuis 2021**
- **Une exonération de 50 %** de la taxe foncière sur les constructions neuves pendant 2 ans
- **Une exonération de 50 %** pendant 3 ans de la taxe foncière pour les propriétaires effectuant des travaux de rénovation énergétique

## On continue

- La rationalisation des dépenses publiques
- La réorganisation des services municipaux pour plus d'efficacité
- La consolidation de la capacité d'investissement de la Ville pour offrir aux Carriérois des équipements modernes et adaptés à leurs besoins
- Le plan pluriannuel d'investissement pour l'entretien courant des écoles, des complexes sportifs et des structures Petite enfance, conformément aux résultats de l'audit des bâtiments communaux
- La recherche systématique de partenaires financiers pour soutenir les projets de la Ville
- Le soutien au pouvoir d'achat des Carriérois
- Le plan communal de sobriété énergétique face à la hausse des prix de l'énergie
- La non augmentation des taux d'imposition (part communale des taxes foncières)

## Les actions à venir

- **La baisse de 11,76 %** du taux de la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le même service rendu

## Paroles d'élus



« La maîtrise de l'évolution des dépenses de la Ville demeure un enjeu majeur et nous maintenons nos efforts en faveur d'une gestion budgétaire performante et responsable »

Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances et à la vie économique, conseiller communautaire



« Face à l'augmentation de la population et aux nouvelles attentes des Carriérois en matière de services publics, nous avons entrepris la réorganisation de ceux-ci dès notre arrivée »

Laurent Lanyi, conseiller municipal délégué au dialogue social

## Les chiffres-clés

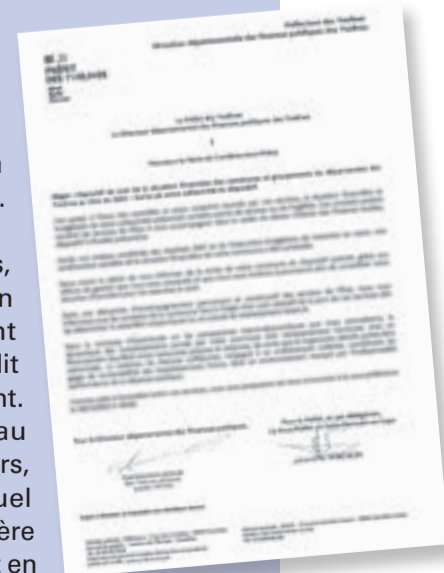
- 0 % d'augmentation des taux d'imposition (part communale des taxes foncières) depuis 2021
- 2 % de baisse en 2020 sur la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties
- 34 063 384 € en dépenses de fonctionnement (budget 2024)
- 9 627 393 € en dépenses d'investissement (budget 2024)
- 12 171 221 € versés depuis 2020 au titre du remboursement de la dette de la Ville
- 24 007 406 € (capital restant dû de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2024)
- 371 agents publics municipaux (effectifs au 31 décembre 2023)

## Zoom sur...

### La Ville a quitté le réseau d'alerte des Finances locales !

En 2019, l'État avait placé la Ville dans le réseau d'alerte des finances locales en raison de sa fragilité financière et de son endettement très élevé.

Aussi, et conformément à ses engagements, la municipalité nouvellement élue a mis en place dès 2020 un plan d'assainissement des finances de la Ville sur la base de l'audit financier réalisé par un cabinet indépendant. Rationalisation des dépenses, chasse au gaspillage, recherche de partenaires financiers, élaboration d'un nouveau plan pluriannuel d'investissement.... Cette trajectoire financière initiée depuis 2020 a été reconnue par l'État en 2023 en sortant la Ville du réseau d'alerte des finances locales.



# Tribunes libres

## Agir pour Carrières

### La Commune, pôle de stabilité démocratique

Après la succession de crises sanitaires, énergétiques et sociales, la période d'incertitudes politiques, ouverte depuis les élections législatives anticipées, suscite doutes et inquiétudes. Aussi, je tiens à vous réaffirmer qu'à son échelle, la municipalité est à vos côtés pour vous soutenir, vous accompagner et favoriser la cohésion de notre communauté.

Pôle de stabilité dans un monde incertain, la Commune est plus que jamais un rempart de la démocratie. À Carrières-sous-Poissy, la majorité municipale est plurielle, faite de femmes et d'hommes venus d'horizons politiques différents, mais unis par les mêmes valeurs républicaines, le même engagement pour le bien commun.

En juillet 2020, vous avez donné votre confiance à 25 élus de la liste Agir pour Carrières. Rejoints par deux élus convaincus par notre action et notre vision, nous sommes aujourd'hui 27, sur les 33 élus que compte le conseil municipal. Nous sommes unis par le même projet pour faire de Carrières-sous-Poissy une Ville où il fait bon vivre. Forts de nos engagements, nous poursuivons nos actions pour le bien-être et la réussite scolaire de nos enfants, votre pouvoir d'achat, les personnes fragiles, l'environnement, la rénovation du patrimoine et le développement de nouveaux équipements. Nous concrétisons notre volonté d'écoute avec les 12 instances de démocratie participative, nos permanences hebdomadaires, les cafés des parents, où vous pouvez exprimer vos attentes et vos propositions.

Dans ces temps où les institutions nationales sont bousculées, nous réaffirmons notre engagement pour faire vivre le pacte républicain et favoriser la concorde au sein de notre Ville.

Le maire et les élus majoritaires  
agirpourcarrieres@gmail.com  
06 40 93 71 62

## SoCARRIÈRES\*

### Le nouveau Maire et son équipe actent +3,9% d'augmentation des impôts !

Comme nous vous l'avions annoncé, le nouveau Maire et son équipe ont voté le maintien de l'augmentation des impôts à +3,9%, alors qu'ils pouvaient supprimer cette augmentation.

Cette nouvelle augmentation vient s'ajouter à celles de 2022 et de 2023. Les impôts du bloc communal avaient déjà augmenté de + 14,57 %, puis encore de +7,1%.

Les Carriérois vont ainsi payer la facture de la mauvaise politique fiscale et de la mauvaise gestion communale du nouveau Maire et de son équipe.

Ces augmentations successives ne sont pas supportables pour les Carriérois !

Les élus du Groupe SoCARRIÈRES\* ont voté contre ces trois augmentations.

Nous continuerons de réclamer une meilleure maîtrise des dépenses et une fiscalité neutre.

Nous invitons tous les Carriérois à co-signer notre demande pour une neutralité fiscale sur notre site internet [www.socarrieres.fr](http://www.socarrieres.fr)

Nous continuerons à être à vos côtés pour vous défendre.

Vos élus à votre écoute :  
Christophe DELRIEU, Stéphanie OLIVIER,  
Jean-Mario LOPEZ, Hamid OUALI  
Messagerie électronique  
[christophe.delrieu@socarrieres.fr](mailto:christophe.delrieu@socarrieres.fr)  
Téléphone  
06 61 61 31 02  
Site internet  
[www.socarrieres.fr](http://www.socarrieres.fr)  
\*TELLEMENT CARRIÈRES

## Réunis pour Carrières

### Eddie Aït, ou l'art de l'illusion

Depuis qu'il a retrouvé son fauteuil de Maire en 2020, Eddie Aït a renoué avec une communication mensongère qui devient sa marque de fabrique.

Sa dernière tribune illustre particulièrement son manque d'honnêteté, puisqu'il s'y vantait d'avoir mis en place 12 instances de démocratie participative et allait même jusqu'à affirmer soutenir les élus d'opposition dans leur action.

Pourtant, ces « instances de démocratie locale » sont pour la plupart des coquilles vides à l'image de la conférence budgétaire citoyenne créée en 2020 et dont aucuns travaux ne sont remontés jusqu'au Conseil municipal. Au regard de la flambée de la taxe foncière, cette instance était pourtant de 1ère importance.

Concernant le soutien aux élus d'opposition, là-encore il n'en est rien et les mesures énumérées par le Maire sont en réalité des obligations légales auxquelles il ne peut pas déroger. Dans les faits l'exercice de notre mandat d'élus est rendu particulièrement difficile par l'attitude de M. Aït, qui lorsqu'il ne traîne pas à nous communiquer des documents, nous exclu de certains événements officiels, ou fait preuve d'une attitude exécrationnelle lors des séances du Conseil municipal.

À cela il convient de souligner son choix très méprisant de supprimer du trombinoscope publié sur le magazine municipal les photos des élus d'opposition et de refuser nos demandes de diffusion du Conseil sur les réseaux de la ville, malgré l'achat en 2020 de matériel vidéo pour près de 15 000 €.

À croire que monsieur Aït n'assume pas l'image qu'il renvoie de lui et cherche à dissimuler aux carriérois son vrai visage et les échanges qui se tiennent au sein du Conseil municipal.

Très belle rentrée à tous !

Khadija Gamraoui 07 89 59 41 94  
Anthony Effroy 06 43 10 63 38

Les tribunes libres des groupes et la composition du Conseil municipal sont consultables via [www.carrieres-sous-poissy.fr](http://www.carrieres-sous-poissy.fr) (rubriques Conseil municipal et Tribunes d'expression)

# Devenez acteur de votre Ville !



**Conseil local  
de l'éducation**

pour toutes les familles



**Conseil local  
de la jeunesse**

de 8 à 17 ans

**Adressez votre candidature  
accompagnée d'une lettre  
de motivation à :**

**Monsieur le Maire,  
Hôtel de Ville – 1, Place Saint-Blaise  
78955 Carrières-sous-Poissy  
ou via [cabinet@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:cabinet@carrieres-sous-poissy.fr)**



**Conseils  
de Quartiers**

À partir de 16 ans



**Conseil  
des Sages**

À partir de 60 ans

